

Direction Générale Ressources Humaines  
32 rue Valade 31000 TOULOUSE  
Direction  
Pilotage RH, Relations Sociales

N/réf : A 23 04 46 75/23 04 61 19

dossier suivi par : Laurent DUSSEYRE  
[DRHRelationsSociales@mairie-toulouse.fr](mailto:DRHRelationsSociales@mairie-toulouse.fr)

Toulouse, le 30 JAN. 2024

Mesdames et Messieurs  
les Représentants syndicaux  
Syndicat FO  
Syndicat UNSA  
Syndicat CGT TM

**Objet** : Réponse à votre demande relative au dialogue social

Mesdames et Messieurs les représentants du personnel,

Ainsi que je l'avais souhaité, vous avez rencontré la Directrice Générale des Ressources Humaines accompagnée de l'équipe de la Direction Pilotage RH Relations Sociales le 12 décembre dernier.

Lors de cet échange, vous avez pu exposer les motifs qui vous ont conduit à ne plus siéger en instance et à rompre le dialogue social. Vous avez été invités à adresser à l'administration un courrier détaillé reprenant les points évoqués.

Une réponse vous apportant des éléments sur les divers sujets vous a été adressée. J'espère que vous avez pu y trouver les réponses à vos interrogations et à vos inquiétudes.

Je vous réaffirme mon souhait de pouvoir conduire avec vous un dialogue social de qualité.

Souhaitant que ces derniers échanges mettent un terme à la période écoulée et permettent un nouveau départ sur des bases constructives, je vous prie de croire, Mesdames et Messieurs les représentants du personnel, à l'assurance de mes sincères salutations.

Le Maire,  
Pour le Maire,  
Le Conseiller délégué  
aux Ressources Humaines et au Dialogue Social

Henri de LAGOUTINE

